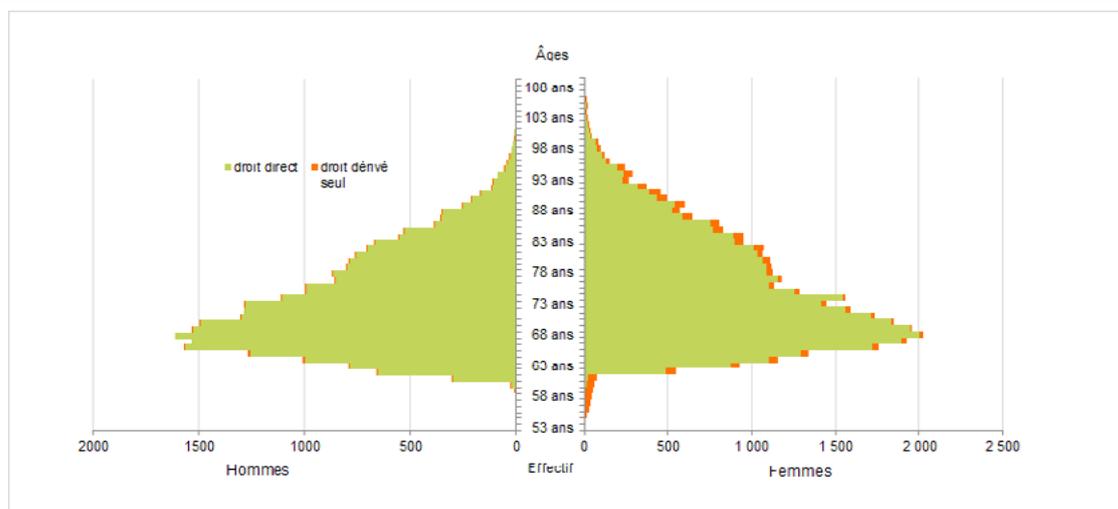


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 492	2 120	3 612
Droits directs (retraites personnelles)	1 396	1 675	3 071
Droits dérivés (retraites de réversion)	96	445	541
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	272	294	566
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	24	23	47
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	64,6 ans	64,2 ans	64,4 ans
Droits dérivés	76,4 ans	73,6 ans	74,1 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés ⁽³⁾	34,5%	29,1%	31,6%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	27 619	37 286	64 905
Retraités percevant un droit direct seul	26 410	29 754	56 164
Retraités percevant un droit dérivé seul	130	1 812	1 942
Retraités percevant les deux à la fois	1 079	5 720	6 799
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	17,0%	19,2%	18,3%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	406	264	670
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	74,9 ans	75,6 ans	75,3 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	671 €	664 €	667 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 074 €	985 €	1 022 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	41,4%	56,6%	50,0%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

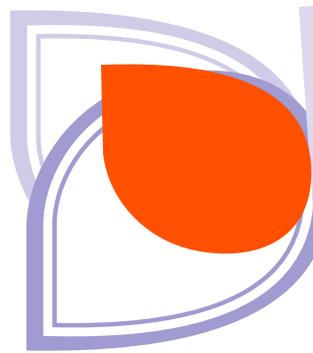
² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

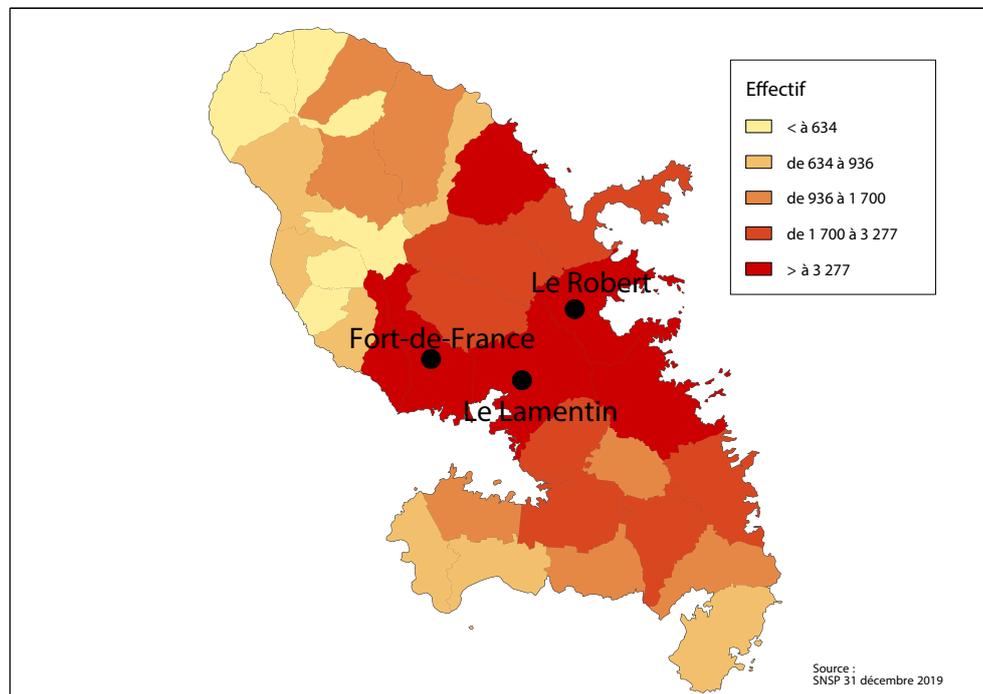
⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Fort-de-France			
Nombre total de retraités	5 346	8 470	13 816
Retraités percevant un droit direct seul	5 109	6 815	11 924
Retraités percevant un droit dérivé seul	28	437	465
Retraités percevant les deux à la fois	209	1 218	1 427
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	17,5%	19,7%	18,8%
Lamentin (Le)			
Nombre total de retraités	2 480	3 367	5 847
Retraités percevant un droit direct seul	2 374	2 722	5 096
Retraités percevant un droit dérivé seul	11	162	173
Retraités percevant les deux à la fois	95	483	578
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	14,6%	18,0%	16,6%
Robert (Le)			
Nombre total de retraités	1 602	2 028	3 630
Retraités percevant un droit direct seul	1 534	1 612	3 146
Retraités percevant un droit dérivé seul	8	95	103
Retraités percevant les deux à la fois	60	321	381
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	17,6%	21,0%	19,5%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.